

Comité Syndical du 18 décembre 2023

18h00

Salle du Conseil de la CC Carmausin-Ségala

Carmaux

Rapport pour le Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Table des matières

1	Les faits marquants de l'année 2023	2
1.1	Les contrats territoriaux et programmations	2
1.1.1	Le CTO	2
1.1.2	CRTE	3
1.2	Les programmes européens	3
1.2.1	Le programme LEADER 2023-2027	3
1.2.2	L'ATI FEDER	4
1.3	L'animation de missions spécifiques	4
2	Le compte administratif provisoire 2023	5
3	Les orientations budgétaires 2024	5
3.1	Dépenses de fonctionnement	6
3.2	Recettes de fonctionnement	6
3.3	Concernant les opérations spécifiques de fonctionnement 2023 :	6
4	Présentation des engagements pluriannuels	8
5	Etat du personnel	9
5.1	Tableau des effectifs et éléments de rémunération au 01/01/2024 :	9
5.2	Durée effective du travail :	10

1 Les faits marquants de l'année 2023

Pour mémoire, une Convention territoriale a été signée le 5 septembre 2019 entre le PETR et les communautés de communes du territoire. Elle précise les missions d'animation et de coordination qui lui sont confiées pour mettre en œuvre le projet de développement du territoire, à travers notamment :

- Les différents contrats de développement territorial : Contrat de Réussite de Transition Ecologique, Contrat Territorial Occitanie, programmes Leader, ATI FEDER... en lien avec les Contrats Atouts Tarn du Département
- Les Plans Climat Air Energie Territorial
- Le Projet Alimentaire Territorial ou d'autres opérations thématiques...

1.1 Les contrats territoriaux et programmations

1.1.1 Le CTO

Le CTO a été signée en 2023 à l'occasion de notre conférence des maires. Ce contrat s'appuie sur une importante démarche de concertation et de co-construction mise en place dès 2020/2021 avec la révision du projet de territoire et la contractualisation du CRTE.

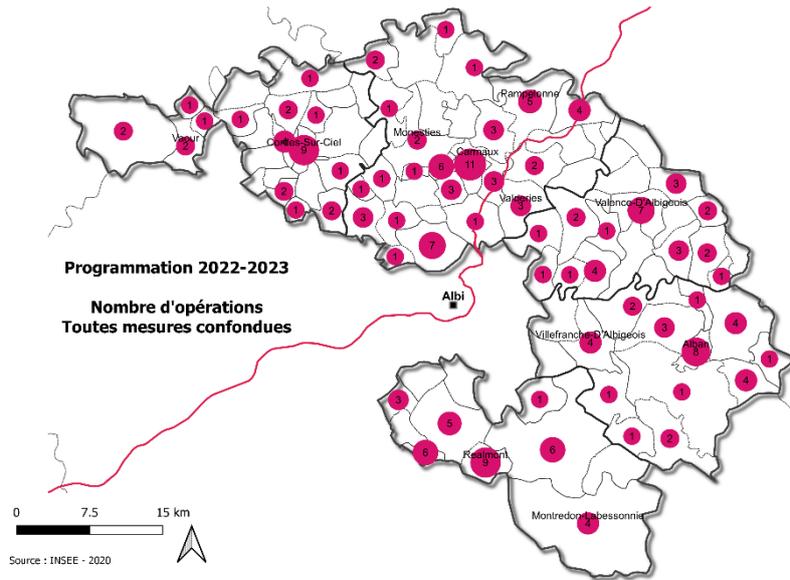
Le CTO est accessible sur notre site internet avec le lien suivant : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/documents-publics/contrat-territorial-occitanie-2022-2028>

Dans le cadre de ce CTO, Le Pôle Territorial s'est saisi du nouveau dispositif « Contrat bourg-centre » proposé par la Région pour accompagner les communes concernées dans la préparation de leurs dossiers de pré-candidature et le contrat-cadre.

14 communes du territoire peuvent être concernées par ce dispositif. En 2023, 3 nouveaux contrats ont été validés (Montredon-Labessonnié, Cagnac-les-Mines et Cordes-sur-Ciel) et 6 contrats existants ont été renouvelés (Carmaux/Blaye-les-Mines, Réalmont, Valderiès, Valence d'Albigeois, Alban et Villefranche d'Albigeois).

3 comités de pilotage groupés ont été organisés au cours du mois d'avril pour valider le contenu des contrats avec l'ensemble des partenaires : communes et leurs communautés de communes, Région, Département, Etat, CAUE, EPF... L'occasion de riches échanges entre communes bourgs-centre qui se retrouvent autour de problématiques et enjeux communs.

Les travaux se poursuivent fin 2023 - début 2024 avec l'accompagnement de 4 nouveaux contrats sur des communes éligibles au dispositif et qui se sont portées candidates : Pampelonne, Vaour, Saint-Benoît-de-Carmaux et Terre-de-Bancalié



La programmation 2022-2023 regroupe au total 190 opérations pour un investissement total estimé à 34 088 178 €. Parmi ces opérations, 84 ont pu bénéficier du CTO soit un investissement total de 19 933 274 €

En 2023, un travail spécifique sur la définition de nos fiches actions Dotation Innovation Expérimentation (DIE) a été réalisée. Deux fiches ont été retenues pour le territoire :

- Adaptation et résilience de nos bâtiments au changement climatique
- Amplifier la transition écologique du territoire

Leur mise en œuvre sera effective en 2024

1.1.2 CRTE

La programmation 2022-2023 du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides, tous contrats confondus, représente 190 opérations pour un total d'investissement de 34 191 178 €.

155 opérations sont présentées dans le cadre du CRTE pour un total d'investissement de 30 957 683 €.

Les 5 communes engagées dans la démarche PVD (Carmaux/Blaye, Cordes-sur-Ciel, Alban et Réalmont) sont accompagnées par le Pôle Territorial qui a participé aux différentes instances de la construction de ces contrats (comités techniques, ateliers thématiques, comités de pilotage...).

Un lien étroit est maintenu entre le PETR et les communes PDV dans le cadre de la programmation des actions inscrites dans leurs contrats (appui technique, aide au montage de dossier...). Le Pôle Territorial participe également à la mise en réseau des chefs de projet PVD

1.2 Les programmes européens

1.2.1 Le programme LEADER 2023-2027

L'année 2023 a été mise à profit pour retravailler les fiches actions et la maquette financière du nouveau programme. Les premières réunions d'information ont eu lieu dans les collectivités et auprès de quelques porteurs de projets.

1.2.2 L'ATI FEDER

L'installation du comité de pilotage de l'ATI FEDER a eu lieu le 18/12/2023. Durant l'année 2023, plusieurs opérations ont été accompagnées pour permettre un financement européen FEDER :

- Commune de Villefranche d'Albigeois : Réhabilitation de locaux à usage des professionnels de santé
- Commune des Monts d'Alban et Villefranchois : Extension de la Maison des Services d'Alban
- Commune de Saint-Christophe : Pôle culturel en milieu rural isolé
- Commune de Carmaux : Espaces de vie urbains en QPV à Carmaux

1.3 L'animation de missions spécifiques

Conformément aux missions qui lui ont été confiées par les cinq communautés de communes et au Projet de Territoire, le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides a conduit l'animation de différentes thématiques :

- L'animation du réseau des Offices de Tourisme du Pays et le suivi de l'application « Légendes du Tarn » pour les enfants et les familles <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/videos/legendes-du-tarn>
- L'animation du Projet Alimentaire Territorial et la mise en œuvre d'un programme d'actions inscrit dans le cadre du soutien France Relance « Consolidation des PAT »
- La mission habitat-urbanisme et le suivi du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais avec la mise en compatibilité des documents d'urbanisme existants
- L'animation du réseau Bouge ton climat pour l'identification et la promotion des initiatives citoyennes pour la transition écologique et énergétique : <https://bougetonclimat.gogocarto.fr/>
- La mise en place de la troisième édition du fonds de soutien « Coup de pouce » dont 6 initiatives ont été récompensées en 2023 : <https://www.pays-albigeois-bastides.fr/actualites/6-initiatives-citoyennes-recompensees-pour-la-3eme-edition-du-fonds-coup-de-pousse>
- L'évaluation intermédiaire de nos PCAET réalisée de façon collective.
- La poursuite de l'accompagnement de la Fabrique des Transitions dans le cadre du parcours des territoires pilotes. Cet accompagnement vise à aider au positionnement des collectivités vis-à-vis des transitions à engager sur nos territoires dans une démarche de « conduite du changement systémique », c'est à dire : sortir des logiques sectorielles pour aller vers une approche plus transversale ;
- L'émergence d'une fabrique locale de territoires en transition avec le montage d'un cycle de formation sur le management à l'heure des transitions pour l'ensemble des responsables de pôle ou chefs de services des 5 intercommunalités ;
- L'élaboration d'un dispositif visant à la préservation de la ressource en eau par le soutien à l'acquisition de récupérateur d'eau chez les ménages et dans les collectivités
- Plusieurs études pour développer de nouvelles filières : chanvre, pierres sèches, bois énergie...

2 Le compte administratif provisoire 2023

Le compte administratif provisoire suivant a été présenté aux élus

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Libellé	CA 2023	Libellé	CA 2023
Charges à caractère général	85 087.89	Produits des services	300
Charges de personnel	353 265.28	Dotations et participations	473 548.03
Autres charges de gestion courante	113 333.90	Produits exceptionnels	
Dotation aux amortissements	2 134.15	Atténuation de charges	13 680.56
Charges rattachées	- 520	Produits rattachés	109 847.17
Total Dépenses de Fonctionnement	553 301.22	Autres produits de gestion courante	2.18
		Total Recettes de Fonctionnement	597 377.94
Résultat provisoire de fonctionnement 2023	44 076.72		
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Libellé	CA 2023	Libellé	CA 2023
Opérations d'investissement	149	Amortissements et provisions	2 134.15
		FCTVA	491.62
Total Dépenses d'Investissements	149	Total Recettes d'Investissements	2 625.77
Excédent provisoire d'Investissement 2023	2 476.77		
Résultat net provisoire 2023	46 553.49		

Le Compte Administratif provisoire 2023 fait apparaître un résultat net de **46 553.49 €**.

Le résultat total cumulé (fonctionnement et investissement) s'élèverait à **435 073.33 €** au 31/12/2023.

3 Les orientations budgétaires 2024

Les orientations budgétaires proposées seront établies sur la base des dépenses constatées en 2023 pour les frais de structure.

Les charges de personnel ont été évaluées au regard de l'organisation de l'équipe technique, des postes en place et des contrats en cours, des projets de recrutement pour l'année 2024.

3.1 Dépenses de fonctionnement

- Les charges de personnel ont été évaluées au regard de la réorganisation de l'équipe technique, avec :
 - o les postes en place et les contrats en cours ;
 - o les projets de recrutements pour 2024

3.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement mentionnées sont établies avec les propositions suivantes :

- Augmentation de la cotisation de 10 cts/ hab. soit une cotisation à hauteur de **3,90 euros** par habitant (sur la base de la population totale de chaque communauté de communes, données INSEE 2021 à venir) ;
- Les cofinancements du programme Leader pour l'animation et la gestion des deux programmes en cours : Leader 2014-2022 et Leader 2023-2027. Chaque année, ce financement était versé avec plus d'un an de retard par rapport aux dépenses engagées. En 2024, les nouvelles modalités permettront un rattrapage et un financement pour les dépenses de l'année en cours ;
- Les cofinancements du programme Leader pour le poste de chargé de mission transition écologique et énergétique, qui sont versées à l'issue de la fin du programme de trois ans ;
- La sollicitation du fonds vert pour le soutien d'un poste de « chargé d'appui au projet – bâtiment et transition écologique »
- La contribution de la Région pour l'assistance technique. En 2024 elle s'élèvera à 63000€ soit une baisse significative de plus de 20% ;
- La contribution du Département pour l'animation territoriale (de l'ordre de celle obtenue en 2022) ;
- La prorogation de la convention d'assistance technique auprès du SMIX du SCoT du Carmausin, Ségala, Causse et Cordais (soit 10 000 € au vu du temps mis à disposition en 2024 – évalué à une quarantaine de jours)

3.3 Concernant les opérations spécifiques de fonctionnement 2023 :

Les différentes opérations sont présentées ci-dessous, le reste à charge étant couvert par l'autofinancement du PETR ou par des contributions spécifiques des collectivités,

Seront ainsi proposées pour l'année 2024 :

- Les actions de promotion touristique en appui au réseau des Offices de Tourisme, pour la promotion de l'application mobile « Légendes du Tarn » et les actions communes dans le cadre du réseau ;

Détails Opérations spécifiques 2023	Projet dépenses 2024	Recettes par financeurs						Projet recettes 2024
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres	
Maintenance appli jeu famille	2 280 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

- L'Accompagnement de prestataires touristiques dans le cadre d'une démarche territoriale avec la CCI et en coopération avec le PETR Pays de Cocagne. Cet

accompagnement est financé par des fonds Leader et une participation des Communautés de communes ou office de tourisme

Détails Opérations spécifiques 2023	Projet budget 2024	Recettes par financeurs						Projet Budget 2024
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres	
Accompagnement prestataires touristiques (CCI) 2024	22 256 €	14 244 €	- €	- €	- €	- €	5 615 €	19 859 €

- Le renouvellement du fonds « coup de pouce » pour le soutien aux initiatives citoyennes pour la transition écologique sur les fonds propres du PETR ;

Détails Opérations spécifiques 2023	Projet budget 2024	Recettes par financeurs						Projet Budget 2024
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pouce"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

- La réalisation d'une étude de faisabilité par la RAGT énergie pour la création d'une unité territoriale de production de granulés bois sur la zone d'activité bois de Carmenel à Curvalle. Cette étude est financée à 70 % par l'ADEME ;

Détails Opérations spécifiques 2023	Projet budget 2024	Recettes par financeurs						Projet Budget 2024
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres	
Etude faisabilité production granulés	47 049 €	- €	32 934 €	- €	- €	- €	- €	32 934 €

- Un programme d'actions autour de la préservation de la ressource en eau dont un soutien aux investissements des particuliers et des collectivités pour la récupération des eaux de pluie ; des actions de sensibilisation, d'information et de formation des bénéficiaires aux enjeux d'économie et de sobriété en d'eau... Ce dispositif sera candidat à un appel à projet de l'agence de l'eau pour un financement globale à hauteur de 50 %. Le Pôle Territorial aura en charge de coordonner les différents dispositifs de chaque intercommunalité et prendra en charge les actions d'animation, de sensibilisation et de formations. Les actions portées par le PETR seront proposées à un financement Leader.

Détails Opérations spécifiques 2023	Projet budget 2024	Recettes par financeurs						Projet Budget 2024
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres	
Dispositif de soutien des eaux de pluie	14 200 €	2 400 €	7 100 €	- €	- €	- €	- €	9 500 €

- Un programme d'actions issus des travaux engagés avec la fabrique des Transitions qui vise à renforcer nos organisations et coopérations pour amplifier nos initiatives de transition écologique. En 2024, plusieurs temps forts seront organisés autour de ces enjeux dont :

- La rencontre avec l'entraîneur emblématique de l'équipe de France de hand, Claude Onesta, le 22/04/2024, permettra une vraie prise de recul sur nos organisations, nos managements, sur nos forces et faiblesses à l'heure des transitions ;
- Le voyage d'étude à Loos en Gohelle lors des rencontres TEPOS 2024 pour prendre conscience des nécessités de coopération pour amplifier nos transitions

Détails Opérations spécifiques 2023	Projet budget 2024	Recettes par financeurs						Projet Budget 2024
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres	
Formation management par la coopération	7 000 €	4 480 €	- €	- €	- €	- €	- €	4 480 €
Rencontre TEPOS Loos-en-Gohelle	15 000 €	9 600 €	- €	- €	- €	- €	- €	9 600 €

- La poursuite d'actions partenariales dans le cadre de notre projet alimentaire territoriale : goutons nos campagnes ; formations ...

Détails Opérations spécifiques 2023	Projet budget 2024	Recettes par financeurs						Projet Budget 2024
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres	
Actions PAT 2024	2 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

- Un temps festif en fin d'année 2024 pour les 20 ans du PETR. L'occasion de se remémorer les temps forts et de partager un moment convivial

Détails Opérations spécifiques 2023	Projet budget 2024	Recettes par financeurs						Projet Budget 2024
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	EPCI	Autres	
Anniversaire 20 ans PETR/Pays	2 500 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

L'ensemble des dépenses pour ces opérations spécifiques s'élève à hauteur de 122 285 €. Les recettes attendues sont de 76 373 €.

4 Présentation des engagements pluriannuels

Le PETR est engagé dans différents programmes pluriannuels de développement territorial, qui donnent lieu à des conventions avec différents partenaires :

- Le nouveau Contrat Territorial Occitanie 2022-2028, qui permet de monter des programmes opérationnels annuels pour le financement des opérations publiques. Il prévoit également le financement de l'ingénierie du PETR via une Convention pluriannuelle d'objectifs (en cours de définition) et des opérations dont il porterait la maîtrise d'ouvrage
- Le programme européen LEADER sur la période 2014-2020, qui a donné lieu pour le

PETR (en tant que GAL : Groupe d'Action Locale) à une convention de mise en œuvre avec la Région (autorité de gestion), qui a été signée le 18 juillet 2016 et qui court, pour la programmation des opérations, jusqu'au 31 décembre 2022,

- Le programme européen LEADER sur la période 2023-2027, qui doit donner lieu pour le PETR (en tant que GAL : Groupe d'Action Locale) à une convention de mise en œuvre avec la Région (autorité de gestion), en 2024 ;
- Le Contrat de Réussite de Transition Ecologique, qui a été signé le 27 décembre 2021, avec l'Etat, correspond à une convention-cadre sur la période 2021-2026, qui donne lieu à des programmations annuelles (au titre de la DETR, de la DSIL et du fonds vert) en cohérence avec le Contrat Territorial Occitanie et le Projet de Territoire,
- Une convention cadre de partenariat avec l'ADEFPAT, renouvelé en 2021, qui concerne la période 2021-2026, pour mobiliser sur notre territoire les moyens d'accompagnement de projets avec la formation-développement,
- Le programme d'actions du PAT qui bénéficie du plan de relance pour la « consolidation des PAT » avec les services de l'Etat de la DRAAF

5 Etat du personnel

5.1 Tableau des effectifs et éléments de rémunération au 01/01/2024 :

Fonction	Indice Majoré 2019	Indice Majoré 2020	Indice Majoré 2021	Indice Majoré 2022	Indice Majoré 2023	Indice Majoré 2024
<u>Stéphanie CANTALOUBE</u> Secrétariat administratif et financier (CDI de droit public à temps complet)	361	369	369	381	381	401
<u>Justine CHOLLET</u> Chargé de Mission LEADER (CDD 3 ans 14/09/2023 au 14/09/2026)	-	-	-	-	410	415
<u>Anaïs HUOT</u> Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire (Titularisée Attaché au 31/10/19) Passage à 80 % à partir de sept 2023	440	388	440	440	450	455
<u>Emmanuelle SUBSOL</u> Chef de Projet Contractualisations et Habitat-Urbanisme (CDI de droit public à 80% jusqu'au 15/09/23)	473	512	512	555	555	560
<u>Antoine BOUTONNE</u> Chargé de mission Transition Ecologique et Energétique (CDD de droit public depuis le 17/01/2022)	-	-	-	513	513	518
<u>Julien FRAT</u> Directeur - Chef de Projet Energie-Climat (CDI de droit public à temps complet)	596	645	645	645	685	690
<u>Chargé(e) d'appui au projet Bâtiment et transition écologique</u> (CDD 2 ans)						545

5.2 Durée effective du travail :

Les agents à temps complet travaillent sur la base de 39 h ou 37 h par semaine ouvrant droit à 23 ou 12 jours de RTT par an.

Deux agents sont à temps partiel fin 2023 (80 % pour convenance familiale).

L'ensemble du personnel bénéficie d'un compte épargne temps.